



LA COMPAGNIE DE LA VIEILLE PRISON

présente pour sa saison 2016



D'APRES UNE COMEDIE DE JEAN MARSAN

COMPAGNIE DE LA VIEILLE PRISON

Saison 2016

INTERDIT AU PUBLIC

D'après la comédie de **JEAN MARSAN**

(adaptation : **Guy Madrières**)

Distribution



Olivier **Ludovic Delage**

Claire **Armelle Guibert**

Nicolas **Hugues Fonty**

Christiane **Catherine Ferdonnet**

Nathalie **Claudine Mercière**

Laura **Emilie Jolivet**

Hervé **Guy Madrières**

Anne-Cécile **Marie-France Collet**

Bayard **Jacques Jéloclin**

Gabrielle **Michelle Verhille**

MISE EN SCENE COLLECTIVE COORDONNEE PAR

Guy Madrières et Jacques Jéloclin

LUMIERE, SON ET DECORS **Claude Mercière**

Landry Jéloclin

COSTUMES **Mado Jéloclin**

LA COMPAGNIE DE LA VIEILLE PRISON

La COMPAGNIE DE LA VIEILLE PRISON est affiliée à la FOL de l'Indre. C'est une des troupes amateurs les plus anciennes de l'Indre. Elle a été créée dans les années cinquante et, après une longue éclipse dans les années soixante-dix, elle a repris ses activités en 1979 sous l'impulsion de François Robin et de Alain Morandeau. Depuis cette année-là, elle a présenté 36 pièces de théâtre.

Elle est actuellement présidée par Hugues Fonty. La COMPAGNIE DE LA VIEILLE PRISON donne ses spectacles à Châteauroux (à la salle Gaston Couté), dans le département de l'Indre et les départements voisins. Elle a participé à divers festivals : en juillet 94 aux Nocthalies à Châteauroux avec une pièce intitulée "*J'veux du bonheur*" de Michel Viala ; en mars 2001 au 1° Festival de Théâtre Amateur de l'Indre avec "*L'Assemblée des Femmes*" d'Aristophane, en mai 2013 à la Nuit du Théâtre au MACH36 avec la pièce "*Un vrai bonheur*" de Didier Caron, en mai 2014 au Festival Théâtre à Piaf avec "*La chambre mandarine*" de Robert Thomas et au même festival en mai 2015 avec "*Témoin à charge*" d'après Agatha Christie.

Au fil des années et des changements de personnel, la Compagnie est restée fidèle à un objectif : offrir à ses spectateurs des divertissements de qualité. Parmi les auteurs montés par la Compagnie, on peut citer: Ionesco, Anouilh, de Obaldia, Aristophane, Goldoni, Cervantès, Vaclav Havel, Jean-Claude Grumberg, Marcel Aymé, Félicien Marceau, Brendan Behan, Françoise Dorin, Alan Ayckbourn, Agatha Christie... (voir le détail des créations page suivante). Pour sa saison 2016, la COMPAGNIE DE LA VIEILLE PRISON propose une adaptation originale de "*Interdit au public*", une comédie de Jean Marsan.

	Saison 1979	
L'Avenir est dans les Œufs.....		Ionesco
L'Assemblée des Femmes.....		Aristophane
	Saison 1980	
Un Otage.....		Brendan Behan
Clérembard.....		Marcel Aymé
	Saison 1981	
Le Dispensaire.....		Sean O'Casey
Les Vilains.....		André Gille
	Saison 1982	
Caviar ou Lentilles.....		Scarnici et Tarabusi
	Saison 1983	
Arlequin serviteur de deux Maîtres.....		Goldoni
	Saison 1984	
Le Rapport dont vous êtes l'Objet.....		Vaclav Havel
	Saison 1985	
Le Vieillard Jaloux.....		Cervantès
La Meunière d'Arcos.....		Casona
	Saison 1986	
... Et à la Fin était le Bang.....		René de Obaldia
	Saison 1988	
Chers Zoiseaux.....		Jean Anouilh
	Saison 1989	
Les Voix Intérieures.....		Eduardo de Filippo
	Saison 1990	
Demain, une Fenêtre sur rue.....		Jean-Claude Grumberg
	Saison 1991	
La Culotte.....		Jean Anouilh
	Saison 1992	
Le Baladin du Monde Occidental.....		John Millington Synge
	Saison 1993	
Du vent dans les branches de sassafras.....		René de Obaldia
	Saison 1994	
J'veux du bonheur.....		Michel Viala
	Saison 1995	
La Veuve convoitée.....		Goldoni
	Saison 1996	
L'aquarium.....		Aldo Nicolaï
	Saison 1997	
Noël chez les Cupiello.....		Eduardo de Filippo
	Saison 1998	
Le Boulanger, la Boulangère et le Petit Mitron.....		Jean Anouilh
	Saison 1999/2000	
Le Babour.....		Félicien Marceau
	Saison 2001	
L'Assemblée des femmes.....		Aristophane / Robert Merle
	Saison 2002	
Arsenic et Vieilles Dentelles.....		Joseph Kesserling
	Saison 2003	
J'veux voir Mioussov.....		Valentin Kataev
	Saison 2004	
Jour de Noces.....		Jean-Christophe Barc
	Saison 2005	
L'Intoxe.....		Françoise Dorin
	Saison 2006	
Un otage.....		Brendan Behan
	Saison 2007	
Une table pour six.....		Alan Ayckbourn
	Saison 2008	
Le rapport.....		Vaclav Havel
	Saison 2009	
La tête des autres.....		Marcel Aymé
	Saison 2010	
Minuit Chrétien.....		Tilly
	Saison 2011	
L'étrange nuit de Rockland.....		Howard Young
	Saison 2012	
L'étiquette.....		Françoise Dorin
	Saison 2013	
Un vrai bonheur.....		Didier Caron
	Saison 2014	
La chambre mandarine.....		Robert Thomas
	Saison 2015	
Témoin à charge.....		Agatha Christie

LA PIÈCE – INTERDIT AU PUBLIC

Avec ***Interdit au public***, la Compagnie de la Vieille Prison vous propose de plonger dans les coulisses d'un théâtre parisien afin de découvrir tout ce que les spectateurs ne voient jamais, par une délicieuse mise en abîme dans la droite ligne de *l'Impromptu de Versailles* de Molière ou du plus récent *Thé à la menthe ou t'es citron*.

Nous sommes au théâtre Choiseul, à Paris, où on s'apprête à commencer les répétitions de la nouvelle pièce d'Hervé Montagne, auteur à succès. Mais, catastrophe, on apprend que la comédienne qui devait jouer le rôle principal abandonne la troupe. Alors qu'il tente de trouver d'urgence une remplaçante, Hervé Montagne réalise très vite qu'aucune grande actrice n'est disponible. Sauf Gabrielle Tristan, sa première femme, une diva capricieuse au caractère détestable à qui il n'adresse plus la parole depuis sept ans. Les retrouvailles s'annoncent donc explosives et la préparation du spectacle se transforme vite en un véritable champ de bataille pour la plus grande joie du public.

L'auteur de la pièce, Jean Marsan, sait de quoi il parle puisqu'il était lui-même pensionnaire de la Comédie Française. Voici ce qu'il disait de sa pièce : « Toute la drôlerie des histoires de coulisses est là, dans cette interférence perpétuelle de l'acteur, être sublime et de l'acteur, être humain. *Interdit au public* est une comédie sur les comédiens, ces êtres brillants, agaçants, courageux, démesurés mais toujours sympathiques, tant ils mettent d'entrain à se moquer d'eux-mêmes. »

Cette comédie légère et joyeuse sur le monde si fermé du théâtre nous parle d'égos surdimensionnés, d'abus de pouvoir, de petites lâchetés, mais l'auteur ne rend jamais ses personnages antipathiques : il ne peut s'empêcher d'éprouver pour leurs faiblesses si humaines une certaine tendresse et il n'est pas interdit de penser qu'il nous dépeint davantage que le microcosme du théâtre.

En tant que comédien et dramaturge, Jean Marsan connaissait parfaitement tous les registres du comique et il utilise dans ***Interdit au public*** la palette complète de l'humour. Comique de situation, comique de gestes, comique de caractère, comique de mots, comique de mœurs : rien ne manque à l'appel dans cette comédie irrésistible au rythme extrêmement soutenu.

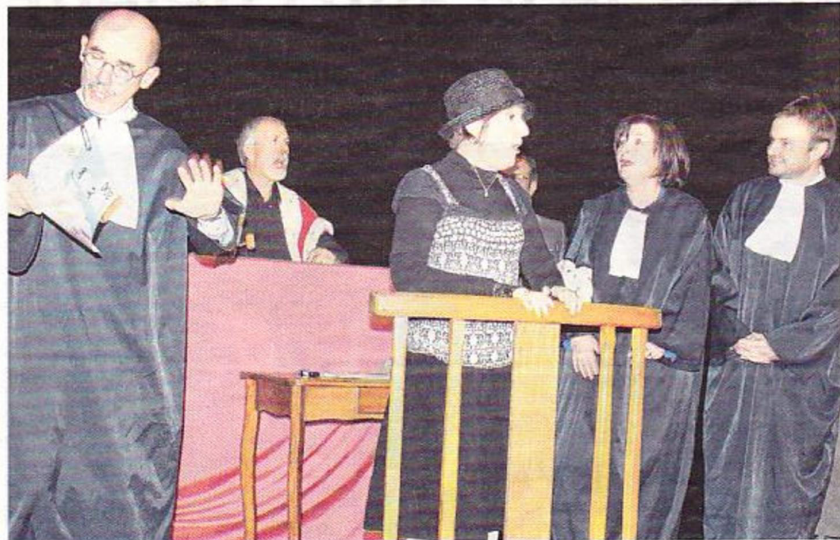
Interdit au public a été écrite en 1948 et jouée et mise en scène par Jean Le Poulain avec une truculence et une jubilation incroyables. La Compagnie de la Vieille Prison en propose une adaptation originale de 1h50 qui respecte scrupuleusement l'esprit de la pièce mais qui en situe l'action dans le contexte actuel avec des références à des personnages plus connus du public d'aujourd'hui.

théâtre

“ Témoin à charge ” : attention au jugement

Plus judiciaire que policière, la nouvelle pièce de La Compagnie de la Vieille Prison, fera aussi jouer le public, les 2 et 3 avril, à Belle-Isle.

A La Compagnie de la Vieille Prison, on ne rate jamais une occasion de s'amuser tout en distrayant les autres. C'est même devenu une devise. Et pour bien distraire le public, pourquoi ne pas le faire participer. « Nous avons adapté nos dernières pièces de façon interactive. Cela crée une bonne ambiance avec la salle et une relation différente avec le public qui n'est plus simplement spectateur, mais acteur, lui aussi, de l'intrigue. » Et les intrigues ne manqueront pas dans la nouvelle pièce, *Témoin à charge*, d'Agatha Christie, mise en scène par Guy Madrière.



Méfions-nous des apparences

« Nous en proposons une adaptation inédite, poursuit le metteur en scène et comédien. Comme il s'agit plus d'une pièce judiciaire que policière – puisqu'elle se déroule dans un tribunal et dans un cabinet d'avocats –, ce sont les specta-

Confrontations parfois violentes, entre avocats de la défense et de la partie civile.

teurs qui joueront les rôles du jury. »

L'astuce de cette mise en scène, ajoutée à des décors judicieusement composés et à une écriture qui donne une portée plus universelle au texte d'Agatha Christie, crée une dynamique qui a conquis le public, lors des premières

représentations. « La pièce dure près de deux heures, monte en puissance et les personnages à l'apparence lisse s'y révèlent bien plus troubles qu'il n'y paraît. »

Agatha Christie aime brouiller les cartes, La Compagnie de la Vieille Prison, aussi. Bien matin celui qui prononcera un

verdict en étant sûr de ne pas se tromper.

Catherine Pelletier
catherine.pelletier@nrco.fr

« Témoin à charge », par La Compagnie de la Vieille Prison, jeudi 2 et vendredi 3 avril, à 20 h 30, salle Gaston-Couté, à Belle-Isle. Entrée : 8 et 5 €.

saint-maur

Après-midi théâtre, dimanche



La Compagnie de la Vieille Prison interprétera « Témoin à charge ».

Le comité des fêtes de Saint-Maur présente, dimanche, au château des Planches, une pièce de théâtre intitulée *Témoin à charge*, d'après une pièce tirée d'une nouvelle d'Agatha Christie et présentée par la Compagnie de la Vieille Prison.

Le comité organisateur change ainsi de registre après avoir, durant près de quinze ans, proposé du vaudeville. « Là, nous sommes dans une comédie policière et judiciaire, avec des intrigues, du rire, des rebondissements jusqu'à la dernière minute », ajoute André Augras, vice-président de l'association.

La pièce se déroule entre un prétoire et un cabinet d'avocats, avec un couple, un meurtre, des fausses pistes, des personnages troubles, des confrontations tantôt violentes, tantôt feutrées et, bien sûr, pour finir, un coup de théâtre.

« C'est une adaptation inédite que nous avons actualisée et francisée, avec une mise en scène plus interactive », précise Guy Madrières, de la compagnie de théâtre.

Dimanche 15 février, à 15 h au château des Planches. Entrée : 7,50 €, gratuit pour les moins de 15 ans. Parking gratuit.

montierchaume



> THÉÂTRE AU FOYER RURAL. Samedi soir, quatre-vingts spectateurs ont assisté à la pièce, « Témoin à charge », d'Agatha Christie, adaptée par la Compagnie de la Vieille Prison, sur la scène du foyer rural.

Témoin à charge

Le Lions club propose un soir de théâtre à la salle Maurice-Sand avec la Compagnie de la Vieille Prison qui interprétera *Témoin à charge*, d'après Agatha Christie, mardi 17 mars à 20 h 30. Au-delà de l'aspect proprement policier, l'intérêt de la pièce réside dans les confrontations tantôt violentes, tantôt feutrées et tantôt venimeuses auxquelles elle donne lieu, entre la défense et la partie civile mais également à l'intérieur du couple qui est au centre de l'intrigue et dont les relations se révèlent d'une complexité totalement inattendue. Tarifs : 10 €, 5 € pour les moins de 12 ans.

